



FOUNDED 1917

Canadian Merchant Service Guild

A NATIONAL ASSOCIATION OF

MASTERS — MATES — PILOTS — ENGINEERS AND OTHER MARINE OFFICERS

La Guilde de la Marine Marchande du Canada

ASSOCIATION NATIONALE DES CAPITAINES — OFFICIERS BREVETES ET PILOTES

INTERNATIONAL MARITIME PILOTS' ASSOCIATION

AFFILIATED WITH

INTERNATIONAL TRANSPORT WORKERS' FEDERATION

1150 Morrison Drive, Suite 150, Ottawa, Ontario, K2H 8S9

24 février 2012

Bulletin des membres officiers de la Garde côtière et de la Défense nationale

À la fin décembre, notre Bulletin distribué aux membres faisait le point sur les négociations en cours avec le Conseil du Trésor fédéral. La Guilde avait alors demandé la médiation afin de faire progresser les choses. Le Conseil canadien des relations industrielles a nommé un médiateur, qui a réuni les deux comités de négociation à Ottawa à partir du 7 février 2012. Pendant la médiation, l'employeur n'a pas changé sa position de façon significative. Ainsi, il ne veut toujours pas considérer le rajustement des salaires et des indemnités dans une proportion pour le moins égale à l'augmentation du coût de la vie, ni le redressement des inégalités par rapport au groupe des employés non licenciés, y compris l'établissement d'un facteur de calcul des jours de relâche. L'employeur offre des augmentations de salaire inférieures à l'inflation, et propose d'éliminer les indemnités de départ, comme dans le cas des autres unités d'accréditation. Donc, réalisant que l'on ne pourrait s'attendre à faire des progrès acceptables, il a été décidé de mettre fin à la médiation le 9 février.

Puisque la majeure partie des membres officiers de la flotte fédérale se verrait refuser le droit de grève, la loi prévoit le recours à l'arbitrage exécutoire pour sortir les parties à la négociation collective de l'impasse. Le comité de négociation et les représentants des OFF de partout au pays se sont réunis le 21 février pour déterminer quelles propositions présentées initialement par les membres de la Guilde seraient soumises à l'arbitrage. La version finale des demandes des membres et de l'offre de l'employeur telle que présentée au conseil d'arbitrage sera affichée sur le site Web de la Guilde **après** l'échange des propositions finales par les deux parties.

La Guilde vous tiendra au courant de la suite.

Le président du Comité de négociation
des membres officiers de la flotte fédérale

Tom Spindler